

MISSION
DU GOUVERNEMENT ROYAL
D'UNION NATIONALE
DU CAMBODGE (G. R. U. N. C.)

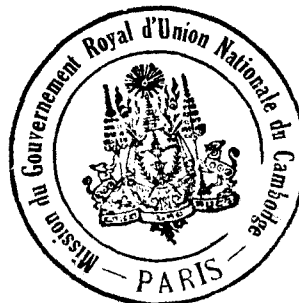
2, place de Barcelone, 75016 PARIS
Tél. 527-17-21

N° DIP/75.44

La Mission du Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge en France présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Français et a l'honneur de porter à sa connaissance la déclaration ci-jointe de M. Chau Seng, Membre du Bureau Politique du Comité Central du Front Uni National du Kampuchea et Envoyé Spécial en Europe du Chef de l'Etat du Cambodge, en date du 30 Avril 1975.

La Mission du Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge en France saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Français les assurances de sa très haute considération.

Paris, le 30 Avril 1975



MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DU GOUVERNEMENT FRANCAIS.

DECLARATION DE M. CHAU SENG,
MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU COMITE CENTRAL DU F.U.N.K.
ET ENVOYE SPECIAL EN EUROPE DU CHEF DE L'ETAT DU CAMBODGE

Depuis la libération du Kampuchea de l'agression de l'impérialisme américain, une véritable campagne d'intoxication et de dénigrement a été menée contre le peuple cambodgien et surtout, à propos des "réfugiés" se trouvant dans les locaux de ce que fut "l'ambassade" de France auprès de la clique des traîtres de Phnom Penh.

Nous tenons tout d'abord à préciser comme l'a souligné le Communiqué du 28 Avril 1975 du Ministère des Affaires Etrangères du G.R.U.N.C., que le G.R.U.N.C. ne succède pas à la clique des traîtres dans le gouvernement du Kampuchea. En conséquence, toutes les missions diplomatiques et consulaires ou autres organismes accrédités auprès de cette clique, ne peuvent en aucune façon faire valoir auprès de notre gouvernement le bénéfice des privilèges et immunités reconnus par les usages et convention en matière diplomatique. Les membres de ces missions et organismes accrédités auprès de la clique des traîtres sont traités comme de simples ressortissants étrangers dans un pays souverain et indépendant.

Nous tenons à informer l'opinion publique sur la présence, dans les locaux de ce que fut "l'ambassade" de France, de criminels de guerre dont le traître Sirik Matak condamné par le 2ème Congrès National du Kampuchea, et de centaines d'autres individus qui ont commis des crimes innombrables à l'encontre du peuple cambodgien.

Nous dénonçons avec vigueur les ingérences étrangères dans les affaires intérieures de notre pays. Nous considérons que la restitution de tous les traîtres à nos autorités compétentes constitue une exigence légitime et raisonnable.

Nous réaffirmons une nouvelle fois que le F.U.N.K., le G.R.U.N.C. et les F.A.P.L.N.K. ne toléreront aucune activité d'espionnage, de subversion ou de sabotage, même camouflée sous la forme d'aide humanitaire, d'assistance ou de coopération.

A cette occasion nous précisons que notre politique, tant intérieure que extérieure, demeure invariable. Sur le plan international, nous tenons à élargir le cercle de nos amitiés et à coopérer avec tous les pays de tous les continents qui respectent scrupuleusement l'indépendance et la souveraineté de notre pays, ne s'ingèrent pas dans nos affaires intérieures, et sur la base des principes d'égalité et d'intérêts réciproques.

Le 30 Avril 1975